IST

2021

Rapport de durabilité

Sommaire

Avant-propos 5

Executive Summary 6
Points forts 2021 7
Chiffres clés 7

Points forts 2021 8
Sondage ESG auprès des clients 8
Cadre ESG 9
Investissements dans les données et les services 9

Affiliations 9

La durabilité chez IST 10
Vision, mission, valeurs et stratégie de développement durable 10
Stratégie ESG 11
- Principes 11
- Environnement 12
- Social 12
- Gouvernance 13

IST en tant qu'investisseur 14
Exercice des droits de vote 15
Engagement 15
Exclusions 16
Intégration des critères ESG dans le processus d'investissement 16
Stratégies indicielles axées sur la durabilité 16

Perspectives 18
Bilan carbone au niveau de l'entreprise 18
Stratégie de développement durable 18
Développement continu du cadre ESG 18

Annexe 20
Annexe 1 : aperçu des indicateurs ESG par groupe de placements 20
Annexe 2 : aperçu des placements immobiliers directs 21

Avant-propos

La durabilité et l'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ont été les thèmes dominants en 2021, aux côtés de la pandémie de coronavirus. Presque chaque jour, les médias se sont fait l'écho de développements réglementaires, d'interventions politiques, de nouveaux produits de placement durables, de conférences suisses ou internationales, de sondages ou, encore, de pratiques d'écoblanchiment. Les nombreuses initiatives réglementaires et privées visant à élaborer des normes de reporting au niveau des entreprises, des gestionnaires d'actifs ou des portefeuilles illustrent tout autant la complexité de cette thématique que les discussions sur les caractéristiques des produits de placement (par ex. green bonds, placements durables, investissement d'impact) et les différentes approches ESG. Celles-ci vont de l'exclusion à l'investissement d'impact, en passant par l'engagement et l'intégration.
La durabilité et l'ESG ont également été en tête des priorités des fondations d'investissement IST, IST2 et IST3 (ci-après « IST ») en 2021. Diverses initiatives ont ainsi été lancées et mises en œuvre au cours de l'année écoulée dans le cadre d'une révision en profondeur de la stratégie ESG, ceci en tenant compte des spécificités d'IST, d'une part en tant que gérant de ses propres groupes de placements et, de l'autre, en tant que fournisseur d'une plateforme pour des groupes de placements gérés par des gérants d'actifs externes.
Chez IST, la durabilité signifie agir dans une perspective à long terme pour préserver et augmenter la valeur des actifs sous gestion en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Le rapport de durabilité d'IST est un complément au rapport annuel, qui renseigne en détail sur l'évolution économique d'IST et de ses groupes de placements.
Il fait partie intégrante de notre cadre ESG.
Nous avons le plaisir de vous présenter le premier rapport de durabilité d'IST. Ce document donne un aperçu de ce qui a été réalisé au cours de l'exercice 2021 ainsi que des projets en cours et jette un regard vers l'avenir.

« Nous restons fidèles à notre philosophie : une approche pratique au service exclusif de nos investisseurs. »

Yvar Mentha, Président du Conseil de fondation

Markus Anliker, Directeur

Executive Summary

L'année dernière, de nombreuses initiatives ESG ont été lancées et mises en œuvre avec succès :

Points forts 2021

- Sondage ESG mené auprès de nos clients avec un nombre élevé de participants (86) confirmant l'importance du sujet
- Révision de la stratégie ESG par le Conseil de fondation avec à la clé un document de référence (cadre ESG)
- Investissements conséquents réalisés visant à renforcer le cadre ESG :
  – Données ESG de MSCI
  – Services liés à l'engagement de Sustainalytics
- Développement du reporting ESG renforçant la transparence
  – Rapport de durabilité au niveau IST
  – Rapports ESG au niveau des groupes de placements (disponibles sur le site internet pour les groupes de placements traditionnels). Un aperçu des notations MSCI ESG pour notre gamme de produits montre une forte prédominance des notations AAA-A.

Chiffres clés

CHF 10.1 mrd
d'actifs sous gestion (VNI)

54 groupes de placements

30 collaborateurs
Faible fluctuation

Exercice des droits de vote lors d'AG :
103 en Suisse
1543 à l'étranger

Engagement ESG :
Dialogue avec 148 entreprises

Répartition du nombre de groupes de placements par notation ESG

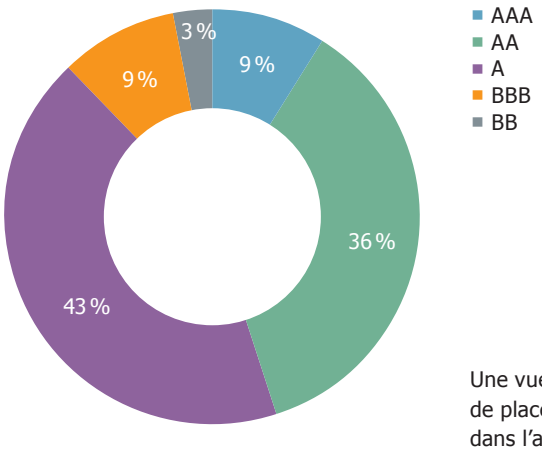

Une vue d'ensemble détaillée par groupe de placements (si disponible) est présentée dans l'annexe 1.

IST3 INFRASTRUCTURE GLOBAL, Hyperion Solarpark, Allemagne

Le concept ESG existant a été entièrement revu par la direction et le Conseil de fondation au cours de l'exercice écoulé. Diverses mesures visant à l'améliorer et à le développer ont ensuite été définies sur cette base.

Sondage ESG auprès des clients

Nous plaçons la protection des intérêts des investisseurs au centre de nos activités et avons par conséquent impliqué les investisseurs d'IST dans le développement du concept ESG.

En juin 2021, nous avons mené auprès de nos clients un sondage qui a suscité un écho réjouissant auprès des investisseurs, soulignant ainsi l'actualité et l'importance de cette thématique. L'objectif était de mieux comprendre l'état de la mise en œuvre des mesures ESG au sein des institutions de prévoyance ainsi que les attentes de ces dernières à l'égard d'IST.

Les messages les plus importants peuvent être résumés comme suit:

- Les indices de référence classiques sont encore très utilisés; un peu moins de 20 % des répondants recourent à des indices ESG.
- Lors de la sélection des gérants externes, une importance accrue est accordée aux critères de durabilité.
- Les approches ESG les plus courantes sont les exclusions, l'engagement et l'investissement d'impact.
- Une importance accrue tend à être accordée au reporting. Un reporting sur le CO_2 est ainsi souhaité pour toutes les classes d'actifs, toutefois avec des nuances : 75 % des caisses de pension interrogées estiment qu'un tel rapport est important pour les actions et les obligations et 49 % d'entre elles en attendent un pour les placements alternatifs. L'état de la mise en œuvre au sein des institutions de prévoyance reste cependant encore en deçà des attentes.
- Outre le reporting sur le CO_2, des indications relatives à l'atteinte des objectifs climatiques de Paris (trajectoire de température) au niveau du portefeuille sont également demandées, mais dans une moindre proportion.

Les réponses obtenues nous ont donné des impulsions pour développer notre cadre ESG. En particulier dans les domaines du reporting et de l'engagement, IST a investi des montants relativement importants pour améliorer encore ses services et ses bases de données.

Importance d'un reporting sur le CO_2 au niveau des classes d'actifs, resp. du portefeuille global

Réponses : 57 Pas de réponse : 29

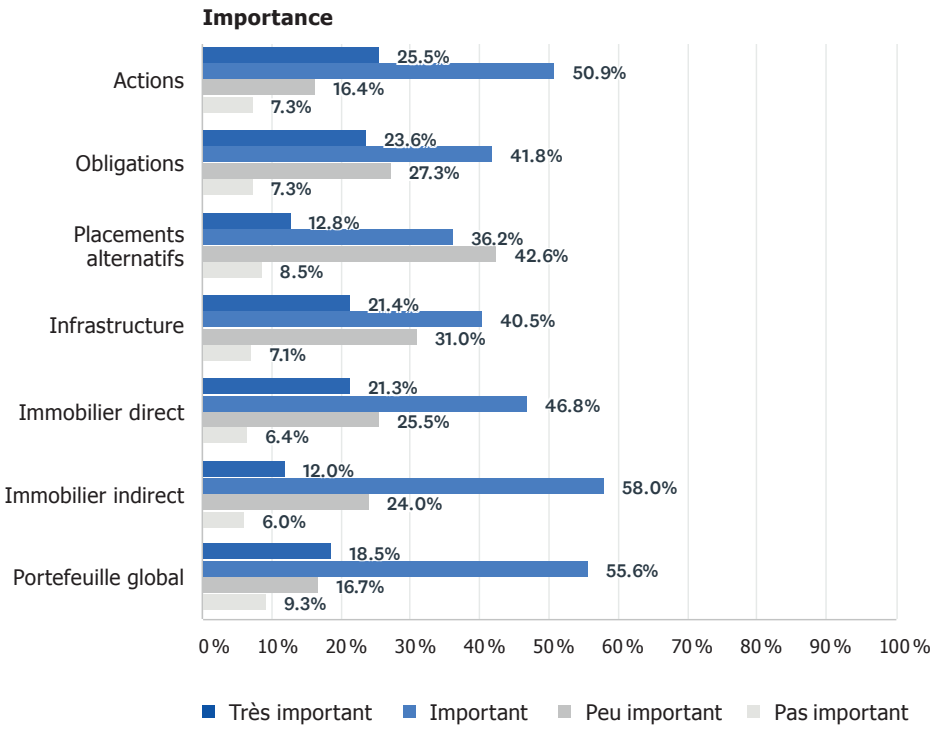

Cadre ESG

Le Conseil de fondation a approuvé un document de référence (cadre ESG) qui définit la stratégie de développement durable, la gouvernance d'entreprise, les standards d'IST en tant qu'entreprise et investisseur, la gestion du risque et le reporting. Le cadre ESG comprend un plan de mesures détaillé qui définit les étapes de son développement ultérieur.

Investissements dans les données et les services

Les bases de données et l'accès à des informations fiables et de qualité jouent un rôle décisif pour la mise en œuvre d'un concept de durabilité.

- Divers fournisseurs de données ont été analysés dans ce contexte. IST a porté son choix sur un fournisseur mondial de renom et acquis une licence pour l'utilisation de **MSCI ESG Manager**. Les données ESG de MSCI nous permettent de publier un rapport ESG standardisé pour les placements traditionnels et d'effectuer des analyses plus approfondies.
- Afin de développer nos possibilités d'analyse de portefeuille, mais également d'exercer une surveillance sur les gérants externes, nous avons acquis une licence sur les données de **StyleAnalytics**.
- En ce qui concerne l'engagement ESG, IST collabore avec **Sustainalytics** et a ainsi accès aux rapports et activités relevant de ce domaine.

Affiliations

KGAST Konferenz der Geschäftsführer von Anlagestiftungen Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement

En tant que membre de la KGAST (Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement), IST s'engage à offrir des services transparents et à des coûts avantageux.

ASIP

En tant que membre de l'ASIP (Association suisse des institutions de prévoyance), IST soutient ses objectifs de préservation et d'encouragement de la prévoyance professionnelle.

LPP Renseignements gratuits

L'association Renseignements LPP fournit des renseignements gratuits sur les questions relatives aux caisses de pension et à la prévoyance en général.

Swiss Sustainable Finance

Par son adhésion à SSF (Swiss Sustainable Finance), IST soutient la promotion de la Suisse en tant que site de premier plan pour les investissements durables et accompagne les évolutions réglementaires dans ce domaine.

En tant que membre de la Fondation pour la promotion de la responsabilité propre dans la prévoyance professionnelle, IST s'engage pour la formation et le perfectionnement des organes de direction et pour le développement continu de la prévoyance professionnelle.

Vision, mission, valeurs et stratégie de développement durable

Notre stratégie de développement durable et nos convictions de placement découlent directement de la vision, de la mission et des valeurs d'IST ainsi que de la stratégie d'affaires.

VISION	Nous sommes le partenaire privilégié pour des solutions d'investissement innovantes de premier ordre.
MISSION	Nous contribuons à garantir durablement la prévoyance professionnelle grâce à des solutions d'investissement innovantes de premier ordre.
VALEURS	INDEPENDANCE : nous sommes exclusivement dédiés à nos clients COMPETENCE : notre expertise nous permet d'offrir des solutions d'investissement de premier ordre ENGAGEMENT : nous sommes prêts à aller plus loin pour nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs et à leur fournir le meilleur soutien possible INTEGRITE : nous faisons preuve d'intégrité dans tout ce que nous entreprenons
CONVICTION DE PLACEMENT	OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT : rendement, sécurité, gestion du risque, diversification BONNE GOUVERNANCE : culture d'entreprise, collaborateurs, processus robuste DURABILITE : perspective à long terme, rentabilité, engagement, intégration ESG UNIVERS DE PLACEMENT : recours à des indices de référence standards largement diversifiés en combinaison avec notre approche ESG
PRINCIPES DE DURABILITE	• Intégration dans les processus de placement • Dialogue : l'engagement prime sur l'exclusion • Représentation des intérêts des investisseurs • Publication de rapports transparents
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	• Elément de la stratégie d'affaires • Consignée dans le document de référence ESG • Active, prospective et conforme aux normes du marché, mise en œuvre au niveau de l'entreprise et des groupes de placements

L'intégration active et prospective de critères de durabilité conformes aux normes de l'industrie de la gestion d'actifs est un élément important de notre processus de placement. IST s'appuie sur les messages fondamentaux de Swiss Sustainable Finance (SSF) et s'aligne sur les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).
En tant qu'entreprise, IST poursuit deux objectifs supérieurs, qui font partie intégrante de son cadre ESG. Elle opère en tant qu'entreprise sans but lucratif et défend activement les intérêts de ses investisseurs. Cela inclut l'obtention de rendements durables.

Stratégie ESG

PRINCIPES

- En tant qu'entreprise à but non lucratif, nous faisons profiter les investisseurs des gains réalisés, généralement sous la forme d'une réduction des frais[1].
- Notre indépendance et une gouvernance d'entreprise rigoureuse contribuent à la préservation des intérêts des investisseurs.
- En tant qu'entreprise, IST dispose des outils appropriés pour mesurer les critères ESG tels que les émissions de CO_2 et engage ensuite des améliorations concrètes sur cette base.
- IST définit les critères d'exclusion en suivant les meilleures pratiques du marché et passe continuellement en revue les critères appliqués au niveau des pays, des secteurs économiques et des entreprises.
- L'exercice systématique des droits de vote et un engagement fort nous permettent d'exercer une influence sur le comportement ESG des entreprises. IST est d'avis que cette approche est plus efficace que la simple exclusion de sociétés de l'univers d'investissement.
- Les différentes approches ESG sont mises en œuvre en fonction des caractéristiques des groupes de placements, qu'ils soient gérés par des gérants externes ou directement à l'interne (en particulier les placements immobiliers et en infrastructures). L'objectif suprême est de répondre aux besoins de nos investisseurs.
- IST rend compte de manière transparente à ses investisseurs, aussi bien au niveau de l'entreprise qu'au niveau des groupes de placements.
- IST soutient la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Notre stratégie ESG est régulièrement passée en revue et continuellement affinée.

[1] Au cours de l'exercice 2021, des réductions de frais d'un montant total CHF 1.2 mio p. a. ont été accordées.

ENVIRONNEMENT

IST a identifié trois domaines où l'adoption d'un comportement responsable pouvait apporter une contribution positive durable à la réduction de son empreinte écologique.

Stratégie climatique

- Incitation à privilégier les transports publics, notamment en prenant en charge le coût de l'abonnement demi-tarif pour les collaborateurs
- Préférence pour les vidéoconférences / conférences téléphoniques à la place de réunions physiques impliquant des déplacements
- Nette réduction de la consommation de papier: impression des rapports mensuels et annuels réduite au strict minimum, relevés de dépôt électroniques (portail clients « MyIST »), gestion moderne des imprimantes, numérisation de la correspondance commerciale

Gestion des déchets et eau potable

- Distributeurs d'eau BWT offrant un haut niveau de sécurité hygiénique, pas de livraisons de bouteilles en PET ou en verre
- Tri des déchets

Gestion de l'énergie

- Electricité issue de sources durables en Europe et en Suisse
- Ampoules LED dans tous les locaux
- Régulation de la température au bureau notamment grâce à des plafonds rafraîchissants et des stores solaires, ainsi que par des aménagements favorisant la circulation de l'air

SOCIAL

En ce qui concerne la dimension sociale des critères ESG, IST accorde une grande attention au bien-être des collaborateurs, à la sécurité des données et à la protection de celles-ci contre une utilisation abusive. IST encourage également la collaboration avec des personnes partageant les mêmes idées en s'affiliant à des associations professionnelles et en siégeant dans leurs organes.

Collaborateurs

- Stratégie d'entreprise axée sur le long terme, pour le bien des investisseurs, des partenaires et des collaborateurs d'IST
- Communication ouverte et transparente de la direction et du Conseil de fondation avec le personnel
- Politique du personnel durable avec pour objectif une faible fluctuation du personnel. L'ensemble du personnel est soumis à la charte de l'ASIP
- Affiliation des collaborateurs à la caisse de pension PKG, une institution de prévoyance financièrement saine; toute obligation future de versements complémentaires de l'employeur et de l'employé ainsi que le subventionnement croisé des retraités par les actifs sont ainsi évités
- Répartition des cotisations à la caisse de pension favorable aux employés
- Encouragement de la formation continue
- Possibilité de télétravail conformément au règlement du personnel
- Réglementation des vacances en fonction de l'âge et de l'ancienneté, y compris congés sabbatiques

Sécurité et santé au travail

- Postes de travail ergonomiques et modernes pour tous les collaborateurs
- Bureaux modernes, lumineux et spacieux dans un emplacement urbain bien desservi et facile d'accès, très bien relié aux transports publics

Diversité et égalité des chances

- Promotion de l'égalité des chances et de la diversité, deux éléments importants de la culture d'entreprise d'IST
- Règlement du personnel exhaustif et détaillé comme base d'une collaboration répondant aux exigences actuelles

Sécurité et protection des données

- Priorité absolue donnée à la sécurité et à la protection des données personnelles, restrictions d'accès aux zones sensibles,
- Système d'archivage sécurisé pour les courriels, contrats, etc.
- Equipement de tous les collaborateurs en ordinateurs portables pour une flexibilité maximale

GOUVERNANCE

Conformément à sa charte et à sa stratégie, IST présente sa gouvernance d'entreprise de manière transparente et la publie sur son site Internet. En outre, IST s'engage à respecter les principes d'intégrité et de loyauté définis dans la Charte de l'ASIP et le Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle.

- Respect de l'éthique professionnelle et de l'égalité de traitement des investisseurs ancrées dans les statuts, la charte et le règlement du personnel
- Politique de rémunération moderne liée aux performances (Conseil de fondation, comités d'investissement et collaborateurs)
- Indépendance du Conseil de fondation, des commissions et des comités d'investissement, composés de représentants des investisseurs et d'experts indépendants
- Séparation des pouvoirs et instruments de contrôle afin d'éviter les risques de corruption et de fraude
- Indépendance financière d'IST, garantie par d'importantes réserves affectées
- Souscription pour les organes et les collaborateurs d'IST d'une assurance responsabilité des organes et d'une assurance de responsabilité professionnelle (couvrant également la fraude)
- Gestion du risque et conformité : cadre exhaustif de gestion des risques et système de contrôle interne (SCI) moderne, mis en œuvre et vérifié par l'organe de révision, englobant l'ensemble de l'entreprise et la structure de direction en tant que contrôle à l'échelle de l'entité ainsi que les processus et l'environnement informatique. Système de conformité garantissant le respect des prescriptions légales et réglementaires ainsi que la conformité aux normes de la branche
- Cybersécurité : protection de l'infrastructure informatique (par ex. cryptage des courriels, systèmes décentralisés, sauvegardes, mesures de sensibilisation des collaborateurs, etc.) en collaboration avec des prestataires informatiques externes
- Outils de gestion du risque : identification et gestion des risques à l'aide de différents systèmes informatiques et de services de prestataires externes (p. ex. Bloomberg, StyleAnalytics, Windmessung, etc.).

IST en tant qu'investisseur

Nous sommes convaincus qu'une politique d'investissement durable contribue à améliorer le rapport risque / rendement de nos placements sans qu'il en résulte une réduction de la performance. La politique de durabilité d'IST se base sur la Constitution fédérale et les conventions signées par la Suisse, qui s'alignent en grande partie sur les dix principes du « Pacte mondial des Nations unies » (droits de l'homme et du travail, protection de l'environnement, corruption).

En tant qu'investisseur, IST défend activement les intérêts de ses investisseurs, d'une part en tant que gérant de placements directs (immobilier et infrastructures) et, de l'autre, en tant que plateforme pour les portefeuilles gérés par des gérants externes.
Les aspects du développement durable sont pris en compte à différents niveaux du processus de placement :

GOUVERNANCE	Définition des responsabilités en matière de politique et de stratégie de durabilité
POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	Intégration des aspects de la durabilité dans la politique d'investissement
GESTION DU RISQUE	Mise en œuvre d'une approche durable par les comités d'investissement et de risque

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT	**MONITORING**	**REPORTING**
Définition d'une stratégie de placement durable, intégration dans l'allocation d'actifs stratégique et tactique	Contrôle continu de la performance des portefeuilles compte tenu des aspects de la durabilité	Publication de rapports sur la mise en œuvre de la stratégie d'investissement durable avec des indicateurs pertinents

Source : Swiss Sustainable Finance

Un processus de placement durable inclut aussi bien les placements responsables que les investissements conformes aux critères ESG. Comme IST agit à la fois en tant que gérant de fortune et plateforme, une approche différenciée des facteurs ESG s'impose.

Processus de sélection des gérants

IST suit une approche «best in class» pour la sélection et la surveillance des gérants. La condition préalable à l'attribution d'un mandat est la signature de l'initiative UN PRI ou l'existence d'un concept ESG crédible.
Lors de la sélection et de la surveillance périodique des gérants externes, une due diligence opérationnelle est menée afin d'examiner et de documenter le cadre ESG et l'application des approches qui y sont décrites.

Exercice des droits de vote

IST exerce directement les droits de vote liés aux actions suisses depuis 2008 et a étendu cette pratique aux actions étrangères en 2020. Les droits de vote sont exercés par le gérant de portefeuille responsable par l'intermédiaire de la plateforme ISS.

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil de fondation d'IST a exercé activement les droits de vote des actionnaires lors de 103 assemblées générales ordinaires ou extraordinaires de sociétés anonymes suisses. Les propositions du conseil d'administration concernant les points à l'ordre du jour ont été partiellement, voire intégralement refusées pour 21 entreprises. Les droits de vote ont été exercés sur la base des recommandations d'un conseiller en droit de vote externe reconnu et du règlement pour l'exercice des droits de vote édicté par le Conseil de fondation. Des informations détaillées sur le comportement de vote lors des assemblées générales sont disponibles sur le site Internet d'IST (istfunds.ch/fr/esg-ist/).

Les droits de vote liés aux actions d'entreprises étrangères sont exercés par les gérants externes. Leur comportement de vote est également publié sur le site Internet d'IST (istfunds.ch/fr/esg-ist/).

Engagement

IST considère que le dialogue avec les entreprises dans le but d'induire un changement de comportement dans le domaine ESG est une première étape importante et un complément efficace à l'exclusion de ces entreprises de l'univers d'investissement. Nous sommes convaincus qu'à long terme, l'exercice d'une influence sur le comportement ESG des entreprises favorisera davantage la transition vers une économie climatiquement neutre que la simple exclusion des firmes avec une empreinte carbone élevée. IST poursuit deux stratégies d'engagement en collaboration avec Sustainalytics :

Material Risk Engagement (MRE)

Nous cherchons le dialogue avec les entreprises présentant un risque ESG élevé selon la méthodologie de Sustainalytics, leur proposons des améliorations et surveillons la mise en œuvre de celles-ci.

Engagement thématique

IST soutient l'initiative «Sustainable Forests and Finance» (Forêts et finances durables). L'objectif est de convaincre par le dialogue les producteurs (huile de palme, soja, viande) des régions de forêts tropicales, les intermédiaires et les banques qui financent ces activités d'adopter une gestion durable. Cette initiative portant sur une période de trois ans a été lancée en été 2021.

Les gérants externes mandatés pour la gestion de nos groupes de placements mettent en œuvre leur propre programme d'engagement (par ex. en collaboration avec Ethos) et rendent compte à ce sujet. Ces démarches sont complémentaires aux initiatives ci-dessus dans lesquelles IST s'est engagée.

Processus d'engagement

CRITERES D'ENGAGEMENT	DIALOGUE / FIXATION DES OBJECTIFS	FIN DE L'ENGAGEMENT
– Risques ESG élevés : Material Risk Engagement (MRE) – Engagement thématique (par ex. Forêts durables)	– Définition d'objectifs ESG contraignants dans le cadre d'un dialogue avec les entreprises	2 résultats possibles : – Objectifs atteints (cas résolu) – Objectifs non atteints, resp. entreprise non désireuse de coopérer*

* Evaluation de l'ajout à la liste des exclusions

Exclusions

Depuis 2018, des critères d'exclusion au niveau des pays, des secteurs et des entreprises ont été appliqués progressivement à tous les groupes de placements. Ces critères se basent sur la liste de recommandations de l'Association suisse pour des investissements responsables (SVVK – ASIR), les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies et la loi fédérale sur le matériel de guerre du 13 février 1996. Le critère « Extraction de charbon et production d'électricité à partir du charbon » a été ajouté en 2021.
La liste des exclusions est publiée sur le site Internet d'IST (istfunds.ch/fr/esg-ist/). Actuellement, 22 entreprises fabriquant des armes proscrites et quatre entreprises actives dans l'extraction de charbon et la production d'électricité à partir du charbon sont exclues. S'y ajoutent onze pays dans lesquels nous n'investissons pas. Les critères d'exclusion sont régulièrement passés en revue et adaptés si nécessaire. Le seuil de chiffre d'affaires pour l'extraction et la production d'électricité à partir du charbon est abaissé à 25 % dès 2022.

Composition de la liste d'exclusions

ASIR	Exclusions thématiques / sectorielles	Exclusions de pays	Engagement / violation des critères normatifs
Armes nucléaires Munitions à fragmentation Mines antipersonnel	Extraction de charbon et production d'électricité à partir du charbon (CA > 50 %) (dès 2022 CA > 25 %)	Embargo sur les armes du Conseil de sécurité de l'ONU OFAC	Exclusion d'entreprises non désireuses de coopérer Violation des critères normatifs

Intégration des critères ESG dans le processus d'investissement

La grande majorité des gérants externes mandatés pour nos groupes de placements traditionnels gérés selon une stratégie active appliquent, entre autres, l'approche ESG « Intégration », qui prend en compte les risques et opportunités ESG dans les analyses financières et les processus de décision d'investissement traditionnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur l'estimation des flux de trésorerie futurs ou sur les taux d'actualisation.

Stratégies indicielles axées sur la durabilité

Deux groupes de placements adossés à des indices de référence SRI (Socially Responsible Investments) spécifiques ont été lancés en 2020 :

- Globe Index SRI (actifs sous gestion au 30.9.2021 : CHF 48.3 mio)
- Europe Index SRI (actifs sous gestion au 30.9.2021 : CHF 48.9 mio)

Perspectives

La mise en œuvre des mesures lancées en 2021 se poursuivra en 2022. Nous nous attachons à passer régulièrement en revue notre cadre ESG et le développer. Cela est d'autant plus indiqué que de nouvelles exigences légales, réglementaires ou sectorielles devraient être formulées dans les prochains mois.

Bilan carbone au niveau de l'entreprise

- Les travaux préliminaires en vue de l'établissement du bilan carbone d'IST ont commencé en décembre 2021.
- Myclimate apporte son soutien à IST pour ce projet. Les résultats seront communiqués dans le prochain rapport de durabilité.
- Les mesures envisageables pour réduire l'empreinte écologique seront évaluées sur cette base.

Stratégie de développement durable

IST Fondation d'investissement (au niveau de l'entreprise)

- Développement continu de la stratégie de développement durable d'IST.

Placements immobiliers directs

- A l'été 2021, la direction d'IST a décidé de collecter les données relatives à la consommation d'électricité, de chaleur et d'eau pour les deux groupes de placements IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE et IMMOBILIER SUISSE FOCUS.
- Les bases de planification pour le calcul de la surface de référence énergétique des bâtiments (SRE) sont élaborées dans une première étape, puis d'autres mesures sont définies pour améliorer les indicateurs ESG.

INFRASTRUCTURE GLOBAL

- La séance constitutive du comité Health, Safety and Environmental (HSE) d'IST3 Infrastructure Global a eu lieu en décembre 2021. Des mesures telles qu'une évaluation des risques pour toutes les participations directes dans le domaine des énergies renouvelables et la réalisation d'un audit pour un grand parc solaire en Allemagne ont été décidées pour 2022. Ces activités sont déjà en cours.
- Le reporting ESG est également étendu graduellement au niveau d'IST3 Infrastructure Global (notamment mesure et réduction des émissions de CO_2) et des potentiels d'amélioration ainsi que des priorités qui en sont dérivés. Un rapport de durabilité distinct sera publié pour la première fois au 4e trimestre 2022 pour IST3 Infrastructure Global.

Développement continu du cadre ESG

Les prescriptions légales et réglementaires en matière de durabilité vont continuer d'évoluer en 2022. De nouvelles recommandations d'organisations sectorielles ont déjà été publiées à la fin de 2021:

- AMAS / SSF : recommandations concernant les exigences minimales et la transparence pour les produits d'investissement durables
- SSF : feuille de route pour le secteur financier suisse

Nous suivrons attentivement ces évolutions réglementaires et engagerons les mesures nécessaires pour développer nos activités.

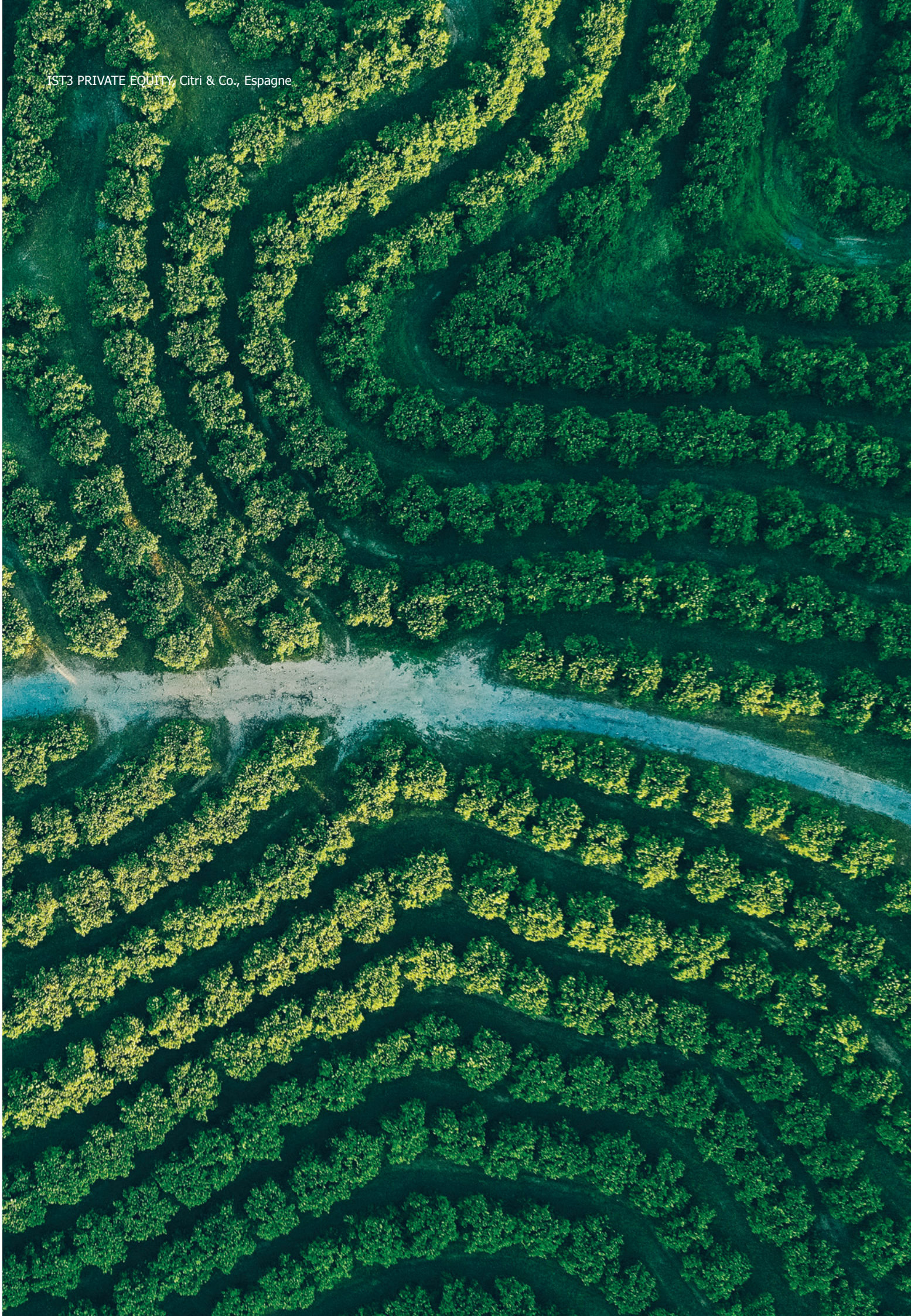

IST3 PRIVATE EQUITY, Citri & Co., Espagne

Annexe 1 : aperçu des indicateurs ESG par groupe de placements

Groupe de placements	Notation MSCI ESG
IST Mixta Optima 15 II (CHF)	A
IST Mixta Optima 25 I (CHF)	A
IST Mixta Optima 35 I (CHF)	A
IST Mixta Optima 75 III (CHF)	A
IST2 Mixta Optima 30 I (CHF)	A
IST Marché Monétaire CHF III (CHF)	AA
IST Governo Bond Hedged CHF II (CHF)	A
IST Obligations Etrangères CHF I (CHF)	AA
IST Obligations Etrangères Hedged CHF I (CHF)	A
IST Obligations Suisses Index I (CHF)	AA
IST Global Corporates IG Hedged CHF III (CHF)	A
IST Emprunts Conv. Global Hedged CHF I (CHF)	A
IST Governo Bond I (CHF)	A
IST Obligations Emerging Markets I (CHF)	BB
IST Obligations Etrangères I (CHF)	AA
IST Actions Suisses Valeurs Compl. I (CHF)	AA
IST Actions Suisses SMI Index II (CHF)	AA
IST Actions Suisses SPI Plus I (CHF)	AA
IST2 Actions Suisses SPI Plus I (CHF)	AA
IST2 Actions Suisses Minimum Variance II (CHF)	AA
IST Actions Emerging Markets Low Vol I (CHF)	BBB
IST Actions Global Low Vol I (CHF)	AA
IST America Small Mid Caps III (CHF)	A
IST Europe Index SRI III (CHF)	AAA
IST Europe Small Mid Caps I (CHF)	AA
IST Global Small Mid Caps I (CHF)	BBB
IST Globe Index I (CHF)	A
IST Globe Index SRI III (CHF)	AAA
IST Globe Index Hedged CHF II (CHF)	A
IST Global REIT I (CHF)	BBB

Données à fin novembre 2021
Source : MSCI ESG Manager, www.msci.com

Notations ESG MSCI :
Le score le plus élevé, le «rating ESG des fonds», permet d'évaluer la résistance d'un fonds aux risques ESG à long terme. Les fonds les mieux notés sont constitués d'émetteurs dont la gestion des principaux risques ESG est exemplaire ou supérieure à la moyenne.

Notation ESG des fonds	Désignation	Signification
AAA	Leaders	Le fonds investit dans des entreprises qui font mieux que leurs concurrents en matière de gestion des risques et des opportunités ESG financièrement pertinents.
AA		
A	Average	Le fonds investit de la même façon que la moyenne de la branche.
BBB		
BB		
B	Laggard	Le fonds investit dans des entreprises qui affichent un retard par rapport à leurs concurrents en matière de gestion des risques et des opportunités ESG.
CCC		

Annexe 2 : aperçu des placements immobiliers directs

IST gère deux groupes de placements qui investissent directement dans l'immobilier :

- IMMOBILIER SUISSE FOCUS (ISF) dont la fortune totale se monte à CHF 390 mio (état à fin décembre 2021). Le groupe de placements investit principalement dans des immeubles résidentiels situés dans des villes d'une certaine importance de la région lémanique et de Suisse alémanique.
- IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE (ISW) dont la fortune totale se monte à CHF 362 mio (état à fin décembre 2021). Le groupe de placements investit principalement dans des immeubles résidentiels situés en Suisse alémanique.

Placements immobiliers directs	**2021**	**2020**
Nombre d'immeubles	57	53
Nombres d'immeubles dotés d'une installation PV	3	0
Nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques	17	0
Taux de pertes sur loyers		
– ISF	1.90 %	1.30 %
– ISW	4.43 %	7.45 %

Lors de rénovations d'immeubles, des investissements durables et judicieux du point de vue économique sont réalisés : lors de rénovations extérieures, les façades sont également rénovées dans la mesure du possible, en plus du toit et des fenêtres. Lors du remplacement d'un chauffage au mazout ou au gaz, nous vérifions toujours au préalable si l'installation d'un chauffage neutre en CO_2 est possible et judicieuse du point de vue économique.

La durabilité est également un aspect important pour le groupe de placements IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE. Actuellement, 11 des 25 immeubles sont dotés d'un chauffage neutre en CO_2 (pompe à chaleur, chauffage urbain, pellets). L'été dernier, le chauffage au mazout datant de près de 30 ans de l'immeuble Sidefädeli 6–8 à Rüschlikon a été remplacé par un chauffage à pellets. La citerne à mazout sera démontée et éliminée dans les règles de l'art, de sorte que l'espace ainsi libéré pourra être utilisé pour le stockage des pellets. Dès l'automne 2021, 12 des 25 immeubles d'ISW seront ainsi chauffés avec un bilan CO_2 neutre.

L'immeuble de la Rosenthalstrasse 17 a/b à Wald (ZH) acquis en juin 2021 illustre de manière exemplaire les différents aspects des objets résidentiels durables :

Annexe

Le transfert de propriété du projet de construction «Felsenau» à la Rosenthalstrasse 17 a/b à Wald (ZH) récemment achevé a eu lieu le 11 juin 2021 avec l'inscription au registre foncier. Il s'agit d'un immeuble d'habitation comprenant 26 appartements attrayants et 34 places de stationnement, que nous avons acquis en 2019.

L'immeuble construit selon les normes Minergie a obtenu le label Minergie-P. Il est chauffé par une pompe à chaleur. En complément, une installation photovoltaïque d'une puissance de 45 kWp a été mise en place; l'électricité ainsi produite peut non seulement être utilisée directement par les locataires, mais aussi en partie pour alimenter la pompe à chaleur ainsi que pour les stations de recharge électrique situées dans le parking souterrain. 14 des 34 places de stationnement sont équipées pour l'électromobilité, si bien que les locataires n'ont plus qu'à y raccorder leur propre borne de recharge.

L'immeuble de la Rosenthalstrasse 17 a/b fait partie du lotissement «Felsenau». Le site de Felsenau se trouve à environ 200 mètres au sud-ouest de la gare et est indissociable de l'industrie textile de Wald. Le bâtiment principal de l'usine textile a été construit entre 1898 et 1903 par Jakob Honegger et utilisé comme atelier de tissage de la soie jusque dans les années 1960. Ensuite, l'entreprise a été vendue à Keller AG, qui a poursuivi la production textile et construit des halles de fabrication supplémentaires au sud du site. En 2011, l'entreprise a toutefois dû fermer ses portes pour des raisons économiques. En 2012, le site a été vendu au consortium «Felsenau», qui l'a transformé en l'actuel complexe immobilier comprenant des appartements en location et en copropriété, ainsi que des bureaux, des surfaces artisanales et de vente et une boulangerie dans l'ancienne usine textile. L'immeuble de la Rosenthalstrasse 17 a/b présente un excellent rapport qualité-prix. Les appartements ont pu être entièrement loués dans les deux mois qui ont suivi le début de la mise en location, ce qui montre clairement que le potentiel de loyers dans cet immeuble n'est pas encore épuisé.

IST Investmentstiftung
IST2 Investmentstiftung
IST3 Investmentstiftung
Manessestrasse 87 | 8045 Zürich
Tel 044 455 37 00 | Fax 044 455 37 01
info@istfunds.ch | istfunds.ch

IST Fondation d'investissement
IST2 Fondation d'investissement
IST3 Fondation d'investissement
Avenue Ruchonnet 2 | 1003 Lausanne
Tél 021 311 90 56 | Fax 044 455 37 01
info@istfunds.ch | istfunds.ch